



Dans le contexte de l'épidémie de Covid-19 et conformément aux mesures adoptées par le gouvernement, le Conseil d'administration d'Ipsen a décidé que l'Assemblée générale mixte des actionnaires de la Société convoquée pour le jeudi 27 mai 2020 à 15h00 (heure de Paris) se tiendra à titre exceptionnel à huis clos, au siège social, 65, Quai Georges Gorse, 92100 Boulogne-Billancourt, sans que les actionnaires et les autres personnes ayant le droit d'y assister ne soient présents physiquement.

Cette Assemblée a été diffusée en direct et en intégralité en format vidéo, en français et en anglais. La rediffusion de l'Assemblée reste disponible sur le site internet [ipsen.com](https://www.ipsen.com) au lien suivant <https://www.ipsenwebcast.live/AG2021/>.

Les documents relatifs à cette Assemblée Générale sont également disponibles dans la rubrique Investisseurs / Assemblées Générales du site internet de la société : www.ipsen.com.